

# Mesures de protection des résidents et des professionnels en contexte d'épidémies hivernales en établissement médico-social

Thèmes	Mesures
<b>Port du masque par les patients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Peut être retiré</b>, que ce soit pendant les activités, dans les parties communes, ou au cours des soins (sauf ceux où il reste recommandé dans le cadre des précautions standard).</li> <li>- Si <b>infection ou symptômes évocateurs d'infection ORL ou respiratoire ou en cas d'épidémie : le port du masque de protection reste recommandé</b> (lors des soins, lors des visites, en cas de sortie de son logement, dans la limite de ses capacités/acceptabilité).</li> </ul>
<b>Port du masque par les professionnels</b>	<b>Masque chirurgical obligatoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de symptômes évocateurs d'infection ORL ou respiratoire, en continu quel que soit le lieu.</li> <li>- Dans le cadre des précautions standard (risque de projection de liquide biologique, soin à un résident symptomatique.</li> <li>- Lors de tous les soins directs aux résidents en l'absence de symptômes d'infection ORL ou respiratoire.</li> </ul>
	<b>Pas de masque obligatoire en l'absence de symptômes évocateurs d'infection ORL ou respiratoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les bureaux, les salles de réunion, de transmissions, de repos...</li> <li>- Dans les lieux non ouverts aux résidents.</li> </ul>
<b>Dépistages résidents (COVID et grippe)</b>	<p>Indications d'un dépistage pour tout patient, vacciné ou non, sans antécédent de COVID ≤ 2 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si <b>symptômes</b> évocateurs de COVID-19, même mineurs, <b>dès leur apparition</b>,</li> <li>- ou si <b>contact</b> d'un cas de COVID-19 chez un patient, un professionnel ou un visiteur en situation de cluster (≥3 cas)</li> </ul> <p>L'établissement peut décider de mesures de dépistage systématique des contacts COVID indépendamment d'un cluster.</p> <p>Pas de dépistage systématique si sortie temporaire de l'établissement pour les résidents avec un schéma vaccinal complet.</p>
<b>Durée des précautions complémentaires</b>	<p><b>Durée des précautions complémentaires gouttelettes et contact pour le COVID</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 jours pour les résidents asymptomatiques non immunodéprimés,</li> <li>- 10 jours pour résidents symptomatiques non immunodéprimés dont 2 jours sans fièvre,</li> <li>- 20 jours si immunodépression ou forme grave symptomatique.</li> </ul> <p><b>Durée des précautions complémentaires gouttelettes et contact pour la grippe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 jours pour les résidents non immunodéprimés dont 2 jours sans fièvre,</li> <li>- Peut être prolongée si immunodépression ou forme grave symptomatique.</li> </ul>
<b>Visites</b>	<p><b>Interdites aux visiteurs/bénévoles atteints d'une IRA ou symptomatiques</b>, si impossibilité de reporter la visite : port d'un masque chirurgical dès l'entrée dans le bâtiment à maintenir en continu durant toute la visite.</p> <p><b>Le masque reste recommandé pour les visiteurs pendant la période de circulation active des virus hivernaux</b>, sauf si une politique d'allègement plus large a été validée par les instances de l'établissement*.</p>
<b>Vaccinations</b>	<p><b>Rappel vaccinal COVID pour les professionnels recommandé à 6 mois d'un précédent rappel ou d'une infection.</b></p> <p>Vaccination grippale annuelle recommandée pour les professionnels et les résidents.</p>

\*La conduite à tenir dans les établissements doit faire l'objet d'une concertation entre la direction, l'équipe médicale et paramédicale et le conseil de vie sociale. Une procédure précisant les conditions d'arrêt et de reprise du port de masque généralisé par les soignants, les résidents et les bénévoles/visiteurs est vivement recommandée. En fonction de l'évolution des indicateurs régionaux (COVID, grippe, VRS) un abandon du masque pourra être envisagé.

**Ces mesures doivent être impérativement associées à une observance stricte de l'hygiène des mains.**

## Équipements de Protection Individuelle recommandés pour la prise en charge de résident/patient suspect/confirmé d'infection respiratoire aiguë

Contexte d'entrée en chambre	Tablier plastique jetable	Surblouse à usage unique	Masque chirurgical	Masque FFP2	Lunettes/visière de protection	Gants à usage unique	Exemples
<b>Sans contact avec le patient/résident</b> <i>Précautions standard et gouttelettes</i>	✗	✗	✓	✗	✓	✗	Distribution des repas, Distribution des médicaments...
<b>Avec contact mais SANS risque d'exposition à des liquides biologiques autres que les gouttelettes</b> <i>Précautions standard, contact et gouttelettes</i>	✓	✗	✓	✗	✓	✗	Lever, mise au fauteuil, retournement, conduite aux toilettes, faire manger, prise des constantes...
<b>Avec contact ET risque d'exposition à des liquides biologiques autres que les gouttelettes</b> <i>Précautions standard, contact et gouttelettes</i>	✓	✗ *	✓	✗	✓	✓	Mettre ou enlever une prothèse dentaire, Soins de bouche, Toilette, change, Prise de sang, Vomissements...
<b>Procédures à risque d'aérosolisation</b> <i>Précautions standard, contact + aérosolisation</i>	✓	✗ *	✗	✓	✓	✓ **	Prélèvement nasopharyngé, kinésithérapie respiratoire générant des aérosols, soins de trachéotomie, oxygénothérapie à haut débit (> 6 L/min), intubation

• Si tablier non suffisant pour couvrir la zone à risque d'exposition, utiliser une surblouse à usage unique déperlante ou l'association d'une surblouse non déperlante et d'un tablier plastique jetable.

\*\* Pour certains gestes à risque d'aérosolisation, le port de gants n'est pas recommandé si les mains ne sont pas exposées à des liquides biologiques

L'utilisation des équipements de protection individuelle doit être impérativement associée à une **observance stricte de l'hygiène des mains.**

